

Code criminel

est étudiée au comité, il faut que le gouvernement étudie les rapports.

On parlait tout à l'heure du travail merveilleux des comités, du travail excessif. Quel travail! Après des montagnes de rapports, cela n'a pas changé un iota. Au fait, 39 motions ont été présentées ici et elles ont été rejetées. Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont dit au ministre: C'est ce qu'il faut faire, et ça va passer par là, salut! A quoi sert-il de travailler au comité? Moi, je ne travaille plus au comité, c'est difficile, c'est ridicule. Voyons ce qu'on a fait la semaine dernière. Si un simple citoyen venait voir cela, il dirait que nous sommes pires que des enfants.

Monsieur l'Orateur, je dis qu'il faut absolument forcer le gouvernement à présenter des lois, non pas des bills omnibus, mais une loi sur un sujet bien déterminé, pour qu'on puisse le discuter en profondeur et surtout qu'il n'écoute les techniciens et qu'il prenne la peine de lire et d'étudier les rapports quand on demande à des témoins de comparaître au comité. Je pense qu'à partir de là on commencera à faire un travail sérieux, et non courir comme on le fait de Caïphe à Pilate, et à la fin on ne sait plus qui est responsable de qui et de quoi.

Je pense, monsieur l'Orateur, si on ne fait pas ce que je préconise, si on continue à présenter des ragoûts semblables à la population, nous ne passerons certainement pas pour des législateurs sérieux. Quant à moi, je ne peux pas voter pour ce bill tel quel. Il y a des bonnes choses dedans, mais tel qu'il est, je n'accepte pas la marmite, on ne me fera pas manger de cela. C'est ce que je voulais dire en appuyant la motion du député du Nouveau parti démocratique.

● (1620)

[Traduction]

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je n'ai que quelques mots à dire. Je me joins au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) pour protester contre la façon dont ce bill est présenté. C'est, à mon avis, faire preuve d'une grande désinvolture à l'égard du Parlement que de présenter un bill se composant de deux parties n'ayant aucun rapport entre elles et de demander à la Chambre de voter pour les deux en même temps. Que sommes-nous censés faire? J'avais toujours cru que nous votions d'après notre conscience, mais une partie du bill renferme une mesure à laquelle j'aimerais donner ma voix, si faible que soit la mesure concernant le contrôle des armes à feu. Je voudrais lui donner mon appui car, à mon avis, il faut mettre un terme au recours aux armes à feu à des fins violentes, il faut que cela change.

J'ai essayé de défendre le droit des particuliers à la vie privée, mais je n'ai nullement l'intention de voter pour un bill qui comporte ces dispositions choquantes concernant l'écoute électronique. Dans l'article qu'a cité le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles, qui, je crois, a été publié par le *Globe and Mail* il y a quelques jours, Tom Wicker cite un des plus grands juges de l'histoire de notre continent, le juge Holmes. Il a décrit l'écoute électronique comme «une sordide affaire». M. Wicker, qui est un distingué journaliste, ajoute «comme les événements l'ont prouvé».

[M. Gauthier (Roberval).]

Je n'entrerais pas à fond dans cet aspect du bill. Si le ministre avait prouvé qu'il s'agissait là d'une façon efficace d'appréhender les criminels, nous aurions pu prendre une attitude différente, mais ces preuves n'existent pas. En fait, presque toutes les preuves indiquent précisément le contraire. Par conséquent, c'est en vain que nous envahissons le droit des particuliers à la vie privée. Je suppose que l'on a présenté cette mesure pour faire plaisir à la police. Je considère, comme tous les autres députés sans doute, que la police est un élément très important de notre société et qu'elle a un rôle très important à remplir. Mais l'un des rôles que la police n'a pas à remplir est celui de faire les lois de notre pays. Je considère l'attitude servile du ministre vis-à-vis du point de vue de la police comme tout à fait regrettable et mauvaise.

J'ai eu l'occasion au cours des dernières semaines de me demander pourquoi le parti d'en face s'appelle le parti libéral du Canada. J'ai du mal à m'imaginer quelque chose de moins libéral que son approche de certaines de ces questions. Je faisais partie du comité de l'immigration dont les membres, qui n'avaient même pas entendu les témoignages, se relayaient pour voter contre presque toutes les propositions utiles qui ont été faites. Pour ma part, j'aurais honte si j'étais ministre de la Justice dans un soi-disant cabinet libéral de présenter cette mesure rétrograde sur l'écoute électronique qui, je le répète, porte atteinte aux droits élémentaires de la personne.

J'ai dit ce que j'avais à dire, monsieur l'Orateur. J'espère avoir parlé net et j'espère aussi qu'à un moment ou à un autre, le ministre commencera à accorder un peu d'attention aux convenances du régime parlementaire.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je veux simplement dire quelques mots concernant l'amendement présenté par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) tendant à renvoyer au comité les dispositions relatives à l'écoute électronique. Chaque jour qui passe nous apporte de nouvelles lumières sur toute la question de l'écoute électronique et de l'extension des pouvoirs que prévoit le bill. Personnellement, s'il n'en tenait qu'à moi, j'interdirais l'écoute et l'espionnage électronique dans tous les cas, y compris par la police et les organismes chargés de faire respecter la loi.

Je pense que le ministre devrait être au courant des nouvelles inquiétantes les plus récentes, selon lesquelles Securicom of Canada Limited, société qui se spécialise dans l'enlèvement de systèmes d'écoutes électroniques et dans la détection des micros installés dans des pièces et dans des téléphones, est entré en contact avec J. Gordon Liddy, criminel condamné aux États-Unis, pour lui offrir un emploi. Je ne sais pas comment cet individu parviendra à contourner les règlements du ministère de la Main-d'œuvre. Le ministère accordera probablement un permis de travail à ce type, alors qu'un bon million de Canadiens sont en chômage, et il sera embauché par Securicom pour accomplir un travail clandestin consistant à détecter des micros et autres appareils d'écoute.

M. Paproski: Il y a un tas de micros dans le bureau du premier ministre.

M. Rodriguez: Le député dit . . .